



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## L'industrie automobile et l'hydrogène

Question écrite n° 30522

### Texte de la question

M. José Evrard alerte M. le ministre de l'économie et des finances sur la situation de l'industrie automobile et l'avenir que constitue un nouveau type de motorisation. Le secteur automobile est entré dans une période de forte turbulence qui revêt plusieurs aspects. La diminution des ventes de véhicules neufs constitue la première donnée, d'où l'augmentation des primes gouvernementales à l'achat de véhicules neufs. Ces sont des primes dont ne sont pas étrangement exclus les véhicules diesel alors que ceux-ci faisaient, il y a encore un an, l'objet d'une vindicte officielle. Cela conduisait le président de PSA à faire part de ses craintes en déclarant : « 13,8 millions de personnes vivent de l'automobile en Europe, sous la menace d'amendes de plusieurs milliards d'euros qui nous mettraient à genou ». Il faisait référence aux falsifications, mises à jour aux USA, de Volkswagen à propos des performances de ses moteurs diesel. Effectivement le CO2 ayant pris une place démesurée dans ce qu'il est convenu d'appeler le « dérèglement climatique », des constructeurs se sont laissés aller à tricher quant au volume d'émission de leurs moteurs diesel. Les décisions de l'Union européenne, en mars 2019, de réduire les émissions de CO2 de 40 % pour favoriser un véhicule électrique non polluant, en ont rajouté pour mettre tout le secteur dans l'obligation d'efforts pour un type de motorisation qui ne les séduit pas. Cela constitue le deuxième défi pour les constructeurs d'automobiles. Si le moteur thermique est un atout pour les fabricants européens, le moteur électrique constitue un avantage pour les fabricants asiatiques, et chinois en particulier. C'est un avantage qui se trouve être doublé par l'alimentation en batterie électrique des véhicules. La production de batteries en Europe ne dégage pas d'enthousiasme particulier chez les constructeurs automobiles. Parler d'« airbus de la batterie » paraît même disproportionné par rapport à l'objet lui-même. Il est difficile d'envisager de concurrencer l'Asie sur ces produits. Dans le contexte nouveau issu de l'épidémie, le discours idéologique concernant les qualités magiques du véhicule électrique ne suffit plus. La réalité conduit à positionner ce type de véhicule comme avant tout urbain, en concurrence avec les transports collectifs et la bicyclette, donc sur un marché réduit et très concurrentiel. Le Président de la République en réduisant l'ambition à 1 million de voitures électriques produites jusqu'en 2025, soit environ 10 % du chiffre annuel, semble en avoir pris la mesure, d'autant plus que la mise en charge des batteries constitue un autre handicap sérieux. Cela amène au troisième aspect : quel véhicule avec quelle motorisation pour demain ? Le combat contre la pollution ne pouvant cesser, se pose la question du combustible. Les constructeurs allemands ont décidé d'équiper une partie de leurs fabrications avec un moteur à hydrogène. L'Union européenne, que l'Allemagne préside et dirige, fait de l'hydrogène un pilier de la neutralité carbone. L'hydrogène ne peut se réduire à la motorisation des véhicules, il s'agit, d'après les spécialistes, d'une filière d'avenir à développer en tant que telle. Si la France s'engageait dans cette orientation, compte tenu de son potentiel électronucléaire, elle bénéficierait d'un avantage considérable sur ses concurrents qui devront recourir aux énergies fossiles pour produire de l'hydrogène ou aux importations. L'hydrogène produite de manière peu carbonée sera un atout dans la transition énergétique. N'est-ce pas le but recherché par le Gouvernement ? L'électrolyse de l'eau à partir de l'électricité bas carbone par exemple est une technologie mature industriellement et déployable, dès aujourd'hui, à grande échelle. La France dispose de tous ces éléments. Il lui demande donc quelles mesures il envisage de prendre pour encourager la création d'une filière industrielle complète de l'hydrogène permettant à terme la décarbonation de tous les secteurs industriels aujourd'hui décriés.

## Données clés

**Auteur** : [M. José Evrard](#)

**Circonscription** : Pas-de-Calais (3<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 30522

**Rubrique** : Automobiles

**Ministère interrogé** : [Économie et finances](#)

**Ministère attributaire** : [Économie, finances et relance](#)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [23 juin 2020](#), page 4305

**Question retirée le** : 18 janvier 2022 (Fin de mandat)